

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL58

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 6

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« découlant »,

le mot :

« résultant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.